

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des dossiers de déplacement du personnel de la marine ainsi que des familles déplacés pour raison de service.

Du 16 février 2007

NOR D E F B 0 7 0 0 2 4 7 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1.

Référence de publication : JO n° 57 du 8 mars 2007, texte n° 4 ; JO/69/2007.

<p>Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré <i>in extenso</i> dans la base de données. Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.</p>
--